

# **[Aménagement urbain] La révision du PLU en cours**

## Ville de Janzé

Le bureau d'études PLANEN qui accompagne la commune dans la procédure de révision du PLU travaille actuellement sur la phase diagnostic. **Le diagnostic doit permettre de mettre en évidence les forces et les faiblesses du territoire sur l'ensemble des thématiques relatives à l'aménagement** (habitat, consommation foncière, patrimoine bâti, patrimoine naturel, déplacements, économie, agriculture, équipements publics...).

Ce diagnostic est une base essentielle à la définition d'un projet de territoire qui sera formalisé ensuite dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et qui devra répondre aux enjeux de demain.

**La phase diagnostic engagée se poursuit en ce début d'année 2025 avec notamment la réalisation de l'inventaire du patrimoine végétal** (haies bocagères, boisements, arbres remarquables...) **et des zones humides** (mares, bordures de plans d'eaux, prairies humides...). Cet inventaire permettra de répertorier ces espaces et de définir leurs rôles : climatique, hydraulique, biodiversité, paysage, énergie...

### **L'objectif de cet inventaire est de :**

- connaître le patrimoine bocager et le fonctionnement des écosystèmes
- améliorer la connaissance des zones humides au regard des nouveaux textes réglementaires
- trouver la juste protection pour permettre l'évolution des activités tout en conservant un bon fonctionnement écologique et un cadre de vie

### **Les différentes étapes de l'inventaire :**

1. Le cabinet Hardy Environnement sera chargé de réaliser l'inventaire. Après une première phase d'étude bibliographique et de photo-interprétation, le cabinet sera amené à passer sur certaines parcelles privées entre les mois de janvier et d'avril afin de prospector l'ensemble des éléments pré-identifiés.
2. Après réalisation de cet inventaire terrain, les cartes des inventaires seront mises à la disposition du public afin que chacun puisse faire part de ses remarques. Les dates de cette mise à disposition vous seront communiquées ultérieurement.
3. A la fin de la procédure, l'inventaire sera pris en compte dans les différentes pièces du futur PLU

### **En concertation avec la population**

Une réunion publique sera organisée le 6 mars à 19h à La Lande au Brun afin de présenter la phase diagnostic de la révision du PLU. Toutefois, le service urbanisme reste à votre disposition pour tout renseignement concernant ce dossier.

## **Registre de concertation**

Un registre de concertation est mis à disposition à l'accueil des services techniques.

Les observations peuvent également être transmises par courrier ou par mail à plu@janze.fr en précisant en objet "**Concertation Révision du PLU**".

rgba(255,255,255,1)